



BTSA Métiers de l'élevage

Un cursus qui permet d'adapter les systèmes de productions à l'élevage de l'ensemble des espèces animales exploitées de l'homme.

Admission

- Jeune de moins de 30 ans (et + si travailleur handicapé),
- Titulaire d'un bac général, d'un bac technologique, ou d'un bac professionnel,
- Signature d'un contrat d'apprentissage avec une exploitation agricole,
- Rendez-vous individuel ou collectif, organisations de producteurs, Les coopératives et entreprises de négoce, les opérateurs agréés dans le domaine zootechnique,
- Dossier de candidature à retourner (réponse sous 15 jours).



2 ans de formation
40 semaines en centre
1400 heures
Diplôme d'état niveau **5**

Objectifs

Un cursus qui apporte une pratique affirmée dans le domaine des productions animales et susceptible de pouvoir adapter les systèmes de productions à l'élevage de l'ensemble des espèces animales exploitées de l'homme.

Suite de parcours

- Poursuite d'études : licence professionnelle, CS, école d'ingénieur
- Vie professionnelle dans un secteur actif et varié



Débouchés professionnels

- Éleveur
- Conseiller en élevage
- Agent de développement
- Technicien spécialisé dans le secteur
- Emplois du commerce d'animaux d'élevage

Programme pédagogique

Tronc commun à tous les BTSA

- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- Construire son projet personnel et professionnel
- Communiquer dans des situations et contextes variés

Modules professionnels

- Conduire des productions animales
- Piloter un système d'élevage
- Répondre à une problématique zootechnique
- Accompagner le changement socio technique

Les + de la formation

- Un campus vert, en plein cœur de la nature, comportant des lieux de vie et de travail équipés en moyens de communication
- Une résidence étudiante
- Des équipements sportifs
- Un parcours en alternance entre l'entreprise et le site de formation



Moyens et méthodes pédagogiques

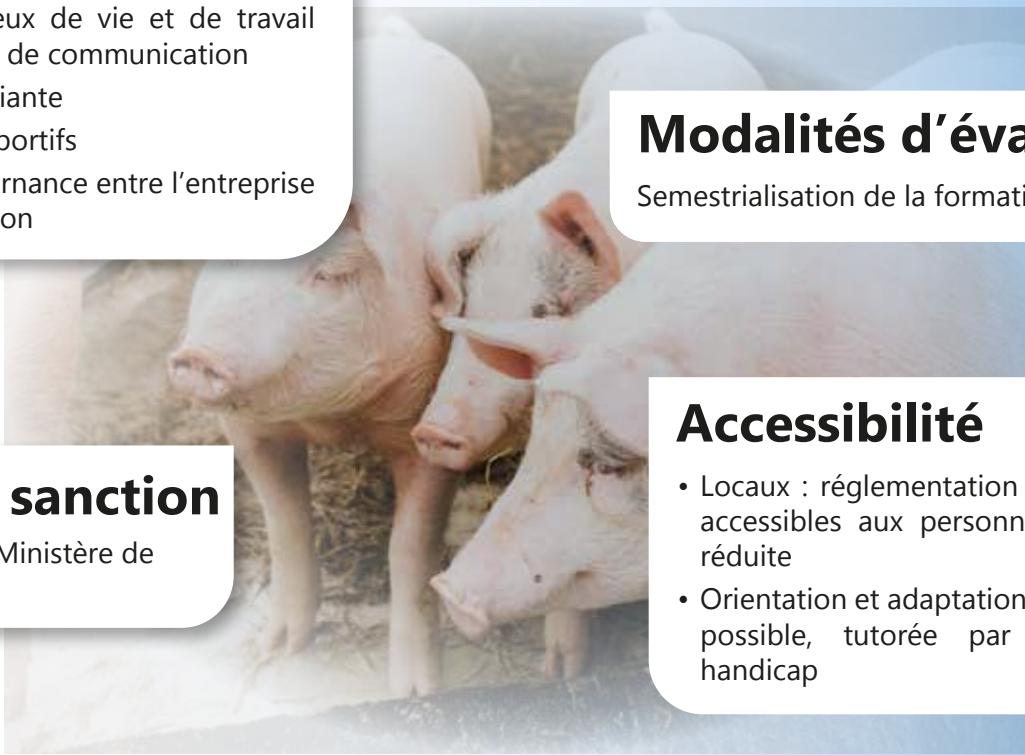
Relations étroites avec les professionnels des filières locales et implication des maîtres d'apprentissage dans le programme pédagogique.

Modalités d'évaluation

Semestrialisation de la formation : 100% CCF

Validation / sanction

Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture



Accessibilité

- Locaux : réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap

Tarif

Coût pédagogique pris en charge par les OPCO : 10 800 €.

Tarif restauration et hébergement sur demande.

Rémunération

Selon barème de l'apprentissage.

Code RNCP : 39685

Contact

Coordinatrice de la formation :
Pierre RIVIECCIO

